

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

--

DECRET N° 69-320/D/SGG

du 12 décembre 1969

portant nomination de l'Intendant
Militaire de 3ème classe Louis CHASME
en qualité de Directeur de la Sûreté
Nationale

LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE,

Vu la Proclamation du 10 décembre 1969 ;
Vu le Décret N° 69-319/D-SGG du 12 décembre 1969,
portant création du Directoire ;
Vu le Décret N°334/PR-SGG du 25 octobre 1968,
le Directoire entendu,

D E C R E T E :

Article 1er - L'Intendant Militaire de 3ème classe Louis
CHASME est nommé Directeur de la Sûreté Nationale.

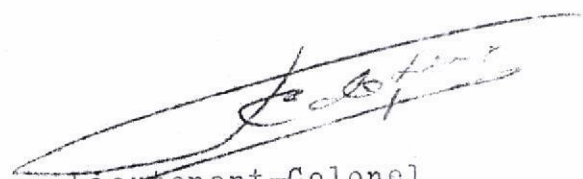
Article 2 - Le présent décret qui abroge le décret N°334/PR-SGG
du 25 octobre 1968 susvisé, aura effet pour compter de la date
de prise de service de l'intéressé et sera publié et communiqué
partout où besoin sera.-

Fait à COTONOU, le 12 décembre 1969

par le Président du Directoire,




Lieutenant-Colonel
Benoît Koffi SINZOGAN



Lieutenant-Colonel
Paul-Emile de SOUZA

Ampliations :

PR 4 - CS 6 - CES 5
DSN 4 - DAI 4 - SGG 4
Ministères 10 - MIS 4
SGM 10 - EM-FAD 10 - DI 8
Intéressé 1 - Trésor 4 -
IAA-DCCT-DN-SGPR-JORD 5 -
Gde Chanc. 1 - DGAJL-DEP 4
Dtion Stat.2 - DB-CF-DC- solde 4



Lieutenant-Colonel
Iropa Maurice KOUANDETE